



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

**Direction du management de l'administration
territoriale et de l'encadrement supérieur**
Sous-direction de l'administration territoriale de l'Etat

**CSA du réseau des DDI
20 mars 2024**

Objet : point d'avancement du plan d'actions pour les SGC-D

1- S'agissant de l'objectif visant à renforcer la réactivité et l'efficacité des SGC-D dans leurs domaines de compétence

L'ensemble des groupes de travail relatifs aux missions socles a été réuni: RH/action sociale/formation, numérique, budget/achat et immobilier/logistique. Il en ressort les éléments suivants :

- GT RH/action sociale/formation : des groupes de travail thématiques seront organisés en associant des représentants des ministères de l'ATE.

Le groupe de travail convergence (organisé chaque mois par la DRH du MIOM et réunissant l'ensemble des DRH des ministères de l'ATE) a été mobilisé. Il a permis de ré-interroger les missions socles RH des SGC-D contenues dans l'annexe du modèle de Contrat de service diffusé en novembre 2020.

Après avoir recueilli les observations des représentants des ministères, un tableau récapitulant les missions socles RH a été élaboré et diffusé aux participants qui devront remplir chacun en ce qui le concerne les missions qu'ils estiment devoir être confiées soit aux SGC-D, soit au niveau régional, soit au niveau national. Les consultations sont en cours.

A l'issue, le modèle du contrat de service sera complété.

- GT numérique : une deuxième réunion s'impose afin de définir la question du support : organisation locale, équipements, formation de nos agents, accompagnement.

Une réunion de l'ensemble des DNUM des ministères de l'ATE est prévue le 29 mars afin de faire le bilan de la migration, de partager les stratégies de l'environnement numérique de travail et de mettre en place une meilleure organisation de collaboration.

- GT budget/achat : activité qui fonctionne le mieux selon les remontées des participants.

Il ressort des échanges la nécessité d'harmoniser l'organisation des fonctionnements des SGC-D et de maintenir, ou de créer, un lien fort entre la partie finances et la partie achat. De bonnes pratiques doivent être valorisées (harmonisation du sac à dos). La formation à l'achat des agents des SGC-D doit être encouragée.

- GT immobilier/logistique

Trois axes ont été identifiés :

- La stratégie : clarifier le lien entre le MIOM et la DIE et redéfinir le positionnement et le rôle des SGC-D en matière immobilière à combiner avec le niveau régional (SGAR) ;
- La gestion : bien définir les champs de compétences notamment pour les missions orphelines (gestion du foncier) et unifier les financements ;
- L'expertise : simplification des outils et amélioration des compétences techniques.

2- S'agissant de l'objectif visant à conforter le rôle central des SGC-D en tant que service interministériel en charge des fonctions « support » de l'administration territoriale de l'Etat

Les groupes de travail sur les référents de proximité et celui concernant les indicateurs de qualité ont été réunis.

- **Référent de proximité** : une nouvelle fiche de poste accompagnée d'une circulaire précisant le rôle et le positionnement des référents de proximité seront prochainement soumises aux observations des membres du GT et du groupe miroir ;
- **Indicateur de qualité du service rendu** : il a été opté pour un indicateur mesurant la qualité du service rendu aux nouveaux arrivants (délai de mise à disposition du matériel tant logistique qu'informatique, de l'information sur le service et de l'environnement de travail etc...). Cet indicateur est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2024. Le second groupe de travail définira les contours de l'enquête de satisfaction ;
- Le projet de circulaire relatif à la gouvernance pour lequel nous avons déjà recueilli l'avis des membres du groupe miroir est en cours de finalisation ;
- Diffusion en janvier du **premier mail des bonnes pratiques** aux directeurs de SGC-D. Cet outil consiste en la présentation de trois pratiques et/ou outils mis en œuvre localement par les SGC-D. Outre la valorisation de ces actions, ce dispositif de communication a pour objectif de faciliter le partage d'outils de travail entre directrices et directeurs de SGC-D ;
- Diffusion de la première info-lettre permettant d'informer l'ensemble des acteurs de l'ATE de l'état d'avancement du plan d'actions national.

3- Les plans d'actions locaux

Comme demandé par le secrétaire général du MIOM, une trentaine de départements ont d'ores et déjà fait remonter des **plans d'actions locaux**.

Cela démontre que les départements s'étaient mobilisés sur la question du SGC avant ce plan national et que des mesures locales viennent compléter l'ensemble des mesures nationales. Ces mesures locales s'inscrivent bien souvent dans des axes d'action assez proches tels que :

- **Mieux informer et communiquer auprès des services soutenus** (ex : lettre d'information aux services soutenus, création d'un intranet dédié, rencontres thématiques trimestrielles, etc.);
- **Mieux identifier et faire connaître le SGC-D** (ex : rendre plus lisible l'organisation et l'action du SGC-D, regrouper le SGC-D sur un seul site, annuaire nominatif, etc.);
- **Renforcer l'accompagnement RH des agents des services soutenus** (ex : permanences RH, outils pour les nouveaux arrivants, questionnaire annuel sur le bien-être au travail, etc.);
- **Favoriser la montée en compétence du SGC** (ex : développement et amélioration des formations à destination des agents).

Les pistes préconisées dans le rapport de la mission inter-inspections et le plan d'actions national sont également déclinées et par exemple :

- Baromètre sur le ressenti des services supportés par le SGC-D /enquête flash (i.e. questionnaire de satisfaction);
- Lancement de projets de service ;
- Recrutement d'un référent de proximité avec des missions d'appui au pilotage.